

Pantin, le 15 mars 2019

# Information riverains

## Quartier Mairie-Hoche

### Objet : Îlot 27, de nouvelles grilles rue Auger

Madame, Monsieur

Dans le cadre de l'essor de la Ville et plus particulièrement du quartier Mairie-Hoche, la municipalité engage une dynamique de restructuration via un programme de rénovation urbaine. L'îlot 27 a toute sa place dans ce projet.

Dans le cadre d'une première phase de travaux, de nouvelles clôtures seront posées le long de la rue Auger entre les n°21 et 31. La première phase de résidentialisation de l'îlot 27 est pilotée par la Ville, conjointement avec Pantin Habitat.

Amorcés début mars, pour une fin prévue en mai, les travaux consistent en :

- la mise en place par la Ville de clôtures et de portails d'accès piétons et véhicules,
- la mise en place par Pantin Habitat d'un nouveau contrôle d'accès dont les modalités de fonctionnement vous seront précisées par le bailleur.

Le chantier se déroule de 8h à 17h. Les portails seront ouverts en journée afin de permettre à tous d'accéder aux équipements publics mais, le soir et la nuit, les accès seront réservés aux habitants et à leurs visiteurs.

Les clôtures du n°21, rue Auger, bien que récentes, seront également changées pour que tout le site ait une clôture identique.

Durant la période de chantier, la zone de travaux ne sera pas accessible aux riverains. Nous vous remercions de la respecter ainsi que les interdictions de circuler et de stationner afin que l'entreprise puisse livrer la clôture le plus rapidement possible.

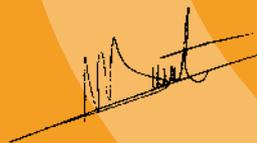
Les services municipaux sont à votre disposition pour tout problème rencontré lors de son exécution au 01 49 15 41 77/40 39. Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



**Alain Périès**

Premier adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme,  
à l'Aménagement, à l'Habitat et aux Bâtiments  
Conseiller territorial délégué au Territoire du Faubourg



**Mathieu Monot**

Adjoint au maire, délégué à la Démocratie locale,  
à la Qualité de l'espace public, aux Travaux  
et à la Politique de la ville - Conseiller territorial